

BENELUX

GUIDE DÉTAILLÉ

2024



"Voyager, c'est naître et mourir à chaque instant."

- Marguerite Yourcenar

CAP VOYAGES

EN bref

Le Benelux, une région située en Europe occidentale, est composé de trois petits pays voisins : la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Cette zone géographique partage certaines similitudes, mais chaque pays possède une histoire riche, une culture diversifiée et une cuisine renommée. Cette région relativement méconnue mérite pourtant une grande attention tant son patrimoine est important.



Les Pays-Bas : Les Pays-Bas sont célèbres pour leurs canaux emblématiques, leurs moulins à vent traditionnels et leurs villes historiques. Amsterdam, la capitale, est renommée pour ses musées de classe mondiale, notamment le Rijksmuseum et le musée Van Gogh. Les Pays-Bas sont également connus pour leur approche innovante de la gestion de l'eau, avec des digues et des systèmes de drainage ingénieux.

La Belgique : La Belgique est un petit pays riche en histoire, en culture et en diversité. Elle est célèbre pour ses villes historiques, sa cuisine renommée, sa tradition brassicole exceptionnelle, et son héritage artistique. Avec ses influences linguistiques multiples, le pays offre un mélange unique de cultures flamande, wallonne et germanophone. La Belgique est également le siège de nombreuses institutions européennes, ce qui en fait un centre politique majeur.

Le Luxembourg : Le Luxembourg est un petit pays doté d'un paysage vallonné et de châteaux médiévaux pittoresques. Luxembourg-ville, la capitale, est le siège de nombreuses institutions européennes et financières, ce qui en fait un centre économique majeur. Le pays est également réputé pour sa gastronomie, y compris ses spécialités de fromage et de vin.

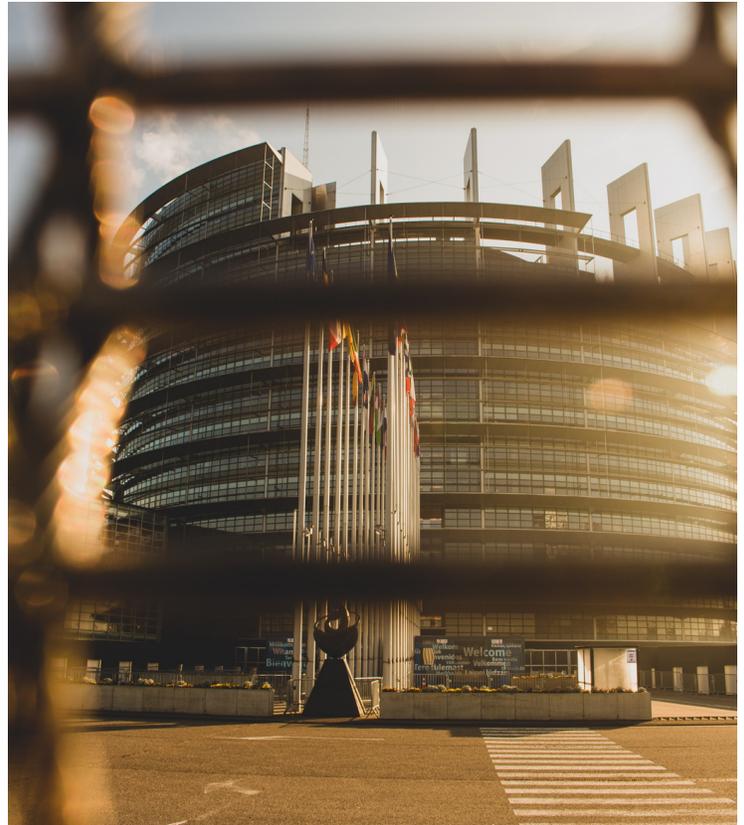
CONTEXTE

Historique

Le Benelux a été créé à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après la libération de l'occupation nazie, les pays membres cherchaient à renforcer leur coopération économique et politique pour favoriser la stabilité et la prospérité de la région.

Le Traité de Londres, signé en 1944, a jeté les bases de l'union du Benelux avec des accords de coopération économique entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. L'objectif était de promouvoir le commerce et l'intégration économique entre les trois pays.

Le Benelux a été officiellement créé en 1947 avec la signature de l'Union économique Benelux, qui comprenait des accords visant à éliminer les obstacles commerciaux entre les trois pays, à coordonner les politiques économiques et à faciliter la libre circulation des travailleurs.



Au fil des décennies, le Benelux a évolué pour devenir une union douanière plus intégrée, avec une suppression des droits de douane entre les membres et une coordination accrue des politiques fiscales et économiques.

Le Benelux a également joué un rôle actif dans le processus d'intégration européenne. Les trois pays ont été parmi les membres fondateurs de la Communauté économique européenne (CEE), précurseur de l'Union européenne (UE).

Le Benelux a continué à travailler en étroite collaboration au sein de l'UE, en particulier dans les domaines de l'économie, de la sécurité et de la politique étrangère.

SITUATION

Géographique

- Belgique :

Situation géographique : La Belgique est située en Europe occidentale. Elle partage des frontières terrestres avec la France au sud-ouest, le Luxembourg au sud-est, l'Allemagne à l'est, les Pays-Bas au nord, et la mer du Nord au nord-ouest.

Géographie : La Belgique a une diversité géographique qui comprend des plaines, des collines, des vallées fluviales et une côte le long de la mer du Nord. Les régions principales sont la Flandre (au nord) et la Wallonie (au sud).

- Pays-Bas :

Situation géographique : Les Pays-Bas sont situés en Europe du Nord-Ouest. Ils partagent des frontières terrestres avec la Belgique au sud et l'Allemagne à l'est. Les Pays-Bas ont également une côte le long de la mer du Nord au nord-ouest.

Géographie : Les Pays-Bas sont caractérisés par leur topographie plate et basse, avec de nombreuses zones de terres gagnées sur la mer grâce à des systèmes de digues et de polders. Le pays est traversé par de nombreux cours d'eau, dont le Rhin, la Meuse, et l'Escaut.

- Luxembourg :

Situation géographique : Le Luxembourg est situé en Europe de l'Ouest, enclavé entre la Belgique à l'ouest et le nord, l'Allemagne à l'est, et la France au sud.

Géographie : Le Luxembourg est constitué de collines et de plateaux, avec des vallées fluviales. Une partie de l'Ardenne, une région montagneuse, s'étend dans le nord du pays. Le Luxembourg est le seul pays du Benelux sans accès à la mer.



Démographie

La Belgique, avec une population totale d'environ 11,5 millions d'habitants, présente un taux de natalité d'environ 9 naissances pour 1 000 habitants et un taux de mortalité similaire, avec environ 9 décès pour 1 000 habitants. Le pays connaît une migration nette positive, ce qui signifie une augmentation de la population due à l'immigration. Sur le plan ethnique, la Belgique est un pays diversifié, abritant des populations d'origines variées, notamment flamandes, wallonnes, bruxelloises et des communautés immigrées.

Les Pays-Bas, quant à eux, comptent environ 17,5 millions d'habitants, avec un taux de natalité d'environ 11 naissances pour 1 000 habitants et un taux de mortalité d'environ 9 décès pour 1 000 habitants. Comme en Belgique, les Pays-Bas connaissent une migration nette positive, ce qui entraîne une augmentation de la population grâce à l'immigration.

Sur le plan ethnique, le pays est également diversifié, avec une population comprenant des Néerlandais d'origine et des groupes ethniques issus de l'immigration.

Le Luxembourg, avec une population totale d'environ 600 000 habitants, présente un taux de natalité d'environ 11 naissances pour 1 000 habitants et un taux de mortalité d'environ 8 décès pour 1 000 habitants. Le Luxembourg attire un nombre significatif d'immigrants en raison de son économie prospère et de sa qualité de vie élevée, ce qui se traduit par une migration nette positive. Sur le plan ethnique, le Luxembourg est également diversifié, avec une population comprenant des Luxembourgeois d'origine ainsi que des résidents étrangers.

COÛT de la vie

Hébergement : Le coût de l'hébergement varie en fonction de la ville et du type d'hébergement que vous choisissez. Dans les grandes villes comme Bruxelles, Amsterdam et Luxembourg, les tarifs hôteliers peuvent être plus élevés que dans les villes plus petites.

Repas : Les restaurants peuvent varier du bon marché au haut de gamme. Les repas dans les restaurants haut de gamme coûteront évidemment plus cher que les repas pris dans des établissements plus modestes ou les options de restauration rapide. Vous pouvez économiser de l'argent en optant pour des repas dans des cafés ou des brasseries locales.

Transports : Les transports en commun sont généralement bien développés dans les villes du Benelux, ce qui peut rendre les déplacements plus abordables. Si vous prévoyez de voyager entre les villes, les tarifs des trains ou des bus peuvent varier en fonction de la distance.

Activités : Les activités touristiques, telles que les visites de musées, les excursions et les attractions touristiques, auront des coûts variables. Certains musées et sites historiques peuvent être gratuits, tandis que d'autres ont un tarif d'entrée.

Shopping : Le shopping dans les centres commerciaux, les boutiques de créateurs et les marchés locaux dépendra de votre budget et de vos préférences.



Informations UTILES

Numéros d'urgence : Le numéro d'urgence général pour les services d'urgence, y compris la police, les pompiers et les ambulances, est le "112". Ce numéro est valable dans tous les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) ainsi que dans toute l'Union européenne.

Prises électriques : Le Benelux utilise principalement des prises électriques de type C et E. La tension électrique est généralement de 230 V et la fréquence est de 50 Hz. Assurez-vous d'avoir les adaptateurs appropriés si votre matériel électrique ne correspond pas à ces prises.

Téléphonie et Internet : Les réseaux de téléphonie mobile et d'Internet sont bien développés dans toute la région du Benelux. Vous pouvez acheter une carte SIM locale ou utiliser l'itinérance internationale si vous voyagez depuis l'extérieur de la région. Assurez-vous de vérifier les tarifs d'itinérance internationale auprès de votre opérateur de téléphonie mobile pour éviter les frais élevés.

Pourboires : Les pourboires ne sont pas obligatoires, mais il est tout à fait possible de laisser 10% à 15% du montant total pour témoigner de sa satisfaction.

